

EDITORIAL



Par **Gwendal Rouillard**
Premier secrétaire fédéral

Confiance, lucidité et mobilisation

A l'approche des élections cantonales des 20 et 27 mars, la tonalité de la campagne est positive pour nos candidats socialistes, Bretagne écologie et Divers gauche. En porte-à-porte et sur les marchés, l'accueil est globalement bon, les discussions portent évidemment sur les préoccupations des uns et des autres, parfois sur le rôle du Département et souvent sur l'élection présidentielle de 2012.

Mais le constat est préoccupant : une proportion importante de citoyens n'a pas connaissance du vote cantonal, nombreux sont ceux qui appréhendent très approximativement les compétences du Conseil général (malgré des politiques de "proximité"), beaucoup ne font pas le lien entre un vote local de gauche et la possible conquête de la majorité départementale dirigée par un président socialiste.

Sans parler de celles et ceux qui expriment désarroi et colère à l'égard des "politiciens". Ce profond ressentiment explique en grande partie, nous le savons bien, les hypothèses en faveur d'une forte abstention ou un vote Front national. Soyons donc à la fois combattifs, positifs, engagés et, en même temps, lucides sur certaines difficultés à convaincre dans ce contexte.

Dans les jours à venir, expliquons encore nos atouts : des candidats connus, fédérateurs et enracinés ; une équipe départementale qui se dessine autour de l'actuel président du groupe de gauche : Hervé Pellois ; un nouveau souffle démocratique et social dont le Conseil général a bien besoin ; une dynamique cohérente avec l'action du président Jean-Yves Le Drian et de sa majorité à la Région Bretagne.

Face à une Gauche morbihannaise conquérante et qui rappelle sans cesse l'importance du premier tour, il est intéressant de noter la fébrilité de la droite. D'abord, comme partout, l'UMP a disparu : pas un sigle, pas une mention du Président de la République, pas une référence au Gouvernement et l'affirmation d'une ritournelle bien connue "la droite ne fait pas de politique !".

Ensuite, et dans le même esprit, beaucoup de leurs élus (et pas des moindres !) ont été "catastrophés" de la récente venue à Josselin de Nicolas Sarkozy. Nous avons d'ailleurs bien noté ce commentaire : "on n'aurait pas fait mieux pour offrir le Département à la gauche". Pas si simple, même si certains parlent désormais de l'UMP comme de l'Union pour un Mouvement en Perdition...

Pour terminer, on nous indique que quelques candidats de droite, pourtant bien implantés, se sont mis à trembler. Nous verrons bien les résultats, avec humilité. Durant cette fin de campagne, soyons en tout cas à la hauteur de ces femmes et hommes de gauche qui se sont battus depuis des décennies pour nos valeurs de progrès et "notre" Morbihan. Mobilisons-nous pour transformer l'essai !

Elections cantonales La victoire est possible

Les 20 et 27 mars prochains, la Gauche Morbihannaise peut remporter une victoire politique historique, en faisant basculer le Conseil Général dans le camp des progressistes de Gauche, rejoignant ainsi la Région et les quatre départements bretons. Nous sommes désormais à un moment décisif pour, d'une part, convaincre les électeurs d'aller voter et ainsi limiter l'abstention prévisible, et d'autre part porter nos propositions et nos candidat-e-s.

Sur les 21 cantons renouvelables cette année, il faut d'abord conserver les 7 actuellement à Gauche. Et il faut en gagner au moins 5 de plus sur ceux détenus par la droite. Cela est tout à fait possible aujourd'hui et nos arguments sont nombreux pour convaincre les électeurs de nous rejoindre.

Nous avons construit un projet départemental collectif, autour des indispensables solidarités, du dynamisme de nos territoires et du développement durable. La droite n'a pas de projet.

Nous proposons une nouvelle approche à nos concitoyens ; ce nouvel élan pour le Morbihan ne peut se faire qu'avec et pour les Morbihannais, la Gauche s'y engage. La droite ignore les forces vives.



Nous avons des élus soudés,

soucieux de porter collectivement Hervé Pellois à la présidence du Conseil Général. La droite se cherche un homme providentiel, elle n'a qu'un cumulard à proposer.

Dans un contexte national particulièrement morose, l'extrême droite tente son retour. Mais sous le masque de la respectabi-

lité, les idées restent toujours aussi nauséabondes.

Le gouvernement et le Président de la République déçoivent jour après jour, ils ne sont plus crédibles, les Français n'ont plus aucune confiance en eux.

Les élections cantonales sont la dernière occasion donnée avant 2012, pour que les Français s'expriment avec force, contre la droite qui les méprise et l'extrême droite qui les divise.

Les 20 et 27 mars, c'est en votant pour les candidats du Parti Socialiste, de Bretagne Ecologie et Divers Gauche, que nous pourrions faire avancer le Morbihan dans le sens du progrès, en mettant en œuvre un projet départemental collectif et véritablement partagé.

Rassemblement public de la Gauche morbihannaise

Mercredi 23 mars 2011

à 20h30 au Palais des arts et des Congrès
à **VANNES**

En présence notamment de :

Hervé Pellois - Président du groupe de Gauche au Conseil général du Morbihan
et des **candidats de la Gauche morbihannaise** aux élections cantonales,
Jean-Yves Le Drian - Président de la Région Bretagne,
Odette Herviaux - Sénatrice du Morbihan

Election du candidat PS à la présidence du Conseil général

Mardi 29 mars 2011
dans toutes les sections
du Morbihan
de 17h à 22h

Lieux de vote et aménagements horaires
précisés par les secrétaires de section

Soirée électorale de second tour

Dimanche 27 mars 2011
à Arradon
Salle La Lucarne,
à partir de 18h00

Retransmission des résultats
télévisés, interventions politiques

Prochaines réunions du Conseil fédéral

Lundi 21 mars 2011
à 20h30 à Vannes
Palais des Arts et des Congrès

Lundi 28 mars 2011
à 20h30 à Vannes
Palais des Arts et des Congrès

Nouveau cadre de régulation du photovoltaïque : "Une occasion manquée"

Après de nombreuses tergiversations du gouvernement, le décret fixant le nouveau cadre de régulation du photovoltaïque a été publié le 5 mars dernier.

Ce décret était très attendu par la filière économique et par les collectivités dont une part importante des projets était gelée par le moratoire, décidé début décembre par le gouvernement.

Si l'ensemble des professionnels reconnaît la nécessité d'un cadre stabilisé et la mise en œuvre d'un processus permettant une adaptation des prix de rachat liés à l'évolution des coûts et du marché, la méthode suivie pour élaborer ce décret et son contenu ne sont pas de nature à les rassurer pour l'avenir.

Sur la méthode, la concertation ne semble avoir été que de façade. Il est ainsi regrettable que les contributions des acteurs de la filière, et en particulier des PME, n'aient pas été écoutées alors que ces entreprises sont les premières touchées par les effets du moratoire.

Le gouvernement a choisi de favoriser une logique exclusive de production d'électricité en mettant de côté l'aménagement du territoire et la consolidation d'une filière de PME amont et aval.

Le rejet de la proposition faite par les acteurs de la mise en place d'une régionalisation des tarifs ne permettra pas un développement équilibré de la production d'électricité photovoltaïque à l'échelle du pays.

De plus, l'objectif visé d'une production annuelle de 500 MW ne semble pas suffisant pour poursuivre le développement de la filière actuelle en particulier pour l'émergence d'une filière industrielle amont aujourd'hui en balbutiement.

A la lecture de ce décret, Jean Yves Le Drian s'interroge sur la volonté du gouvernement de vouloir, réellement, faire émerger une filière économique solide sur le photovoltaïque et réitère ses demandes qu'au minimum une approche régionale de la tarification soit mise en œuvre et qu'une politique industrielle à destination de la filière soit développée au plus vite pour éviter une restructuration par le vide, préjudiciable à tout le monde.

Sans cela, ce nouveau décret sera une nouvelle occasion manquée pour développer une filière essentielle à l'avenir de notre pays et de notre région.

RÉGION BRETAGNE

Parc naturel régional Jean-Yves Le Drian regrette un débat escamoté

Au terme d'une phase de consultation des 45 collectivités concernées (6 EPCI, 38 communes et le Conseil général), la Région Bretagne, chargée de la procédure de classement du futur parc naturel régional du golfe du Morbihan, constate à regret que les avis défavorables ou les refus de délibérer, bien que minoritaires, marquent le coup d'arrêt du projet dans sa forme actuelle.



De l'avis du Président de la Région "Cette consultation qui aura duré 4 mois se solde par un échec puisqu'elle n'a pas abouti et qu'elle stoppe la procédure", il précise que la Région avait pourtant intégré au projet de charte les ajustements

demandés par la commission d'enquête publique : mise à jour du potentiel foncier urbanisable à la date du classement, rééquilibrage de la représentation communes / EPCI au sein du syndicat mixte porteur du projet... "nous avons fait le maximum sans dénaturer le projet, ni l'agglomération, ni la ville de Vannes ne les ont examinés, puisqu'ils n'ont pas voulu délibérer sur le dossier".

Très clairement, le projet de charte actuel ne peut plus être modifié sans l'organisation d'une nouvelle enquête publique et d'une nouvelle consultation des communes, ce qui aura pour effet de retarder de plusieurs années le classement et la création véritable du parc.

De l'avis de la Région, il est vraiment très dommageable que Vannes Agglomération ait refusé de rejoindre le vote unanime sur ce dossier du Conseil régional de Bretagne ainsi que du Conseil général du Morbihan.

La non adhésion de Vannes Agglo (2/3 du territoire du classement) condamne en effet le projet dans la mesure où son refus de se prononcer vaut pour l'ensemble des 23 communes qu'elle regroupe même si, individuellement, 15 d'entre elles ont délibéré en faveur du parc.

Pour le président de Région, Jean-Yves Le Drian "c'est une décision grave qui anéantit un travail de longue haleine engagé en 1999, basé sur une large concertation et, ces derniers mois, sur une volonté d'ajustement de la charte. Cette prise de position condamne un ambitieux projet de préservation d'un patrimoine exceptionnel, voulu par la majorité des citoyens comme en ont témoigné, l'été dernier, les 90 % d'avis favorables de l'enquête publique".

Et maintenant ?

En l'état actuel des choses, le Conseil régional ne peut porter le dossier au niveau national pour classement final. Des contacts ont déjà été pris avec le ministère de l'Ecologie, mais compte tenu des exigences de l'Etat et du CNPN, Conseil national de protection de la nature, l'ambition ne peut être revue à la baisse notamment en matière d'urbanisme, comme l'aurait souhaité Vannes Agglo.

demandés par la commission d'enquête publique : mise à jour du potentiel foncier urbanisable à la date du classement, rééquilibrage de la représentation communes / EPCI au sein du syndicat mixte porteur du projet... "nous avons fait le maximum sans dénaturer le projet, ni l'agglomération, ni la ville de Vannes ne les ont examinés, puisqu'ils n'ont pas voulu délibérer sur le dossier".

Douze ans de travail réduits à néant

1995 : l'initiative de la création du PNR s'engage sous l'égide du Conseil général

Janvier 1999 : le Conseil régional, sollicité par les communes concernées, entame la procédure de classement et de création.

Fin 2006 : lors d'une première présentation du projet de charte pour avis intermédiaire, le Conseil national pour la protection de la nature (CNPN) demande à ce que ce projet soit enrichi, particulièrement dans les domaines de la gestion de l'espace et de l'urbanisme. S'ensuit un important travail de concertation et de consultation.

Juillet 2009 : la Région présente le dossier au CNPN, à la Fédération des parcs naturels régionaux et au Ministère de l'écologie qui, tous trois, rendent des avis favorables, et soulignent l'importance du travail accompli et l'évolution sensible des ambitions du projet de Charte, notamment sur la question de l'urbanisme.

Avril 2010 : le projet de Charte, enrichi en concertation avec les communes et amendé en tenant compte des recommandations formulées, est adopté à l'unanimité par le Conseil régional.

15 juin au 19 juillet 2010 : le projet, soumis à enquête publique, est plébiscité à 90 %, dont 84 % d'avis sans réserve.

30 septembre 2010 : le projet de création du PNR du golfe du Morbihan reçoit un avis favorable de la commission d'enquête publique.

29 octobre au 2 mars 2011 : les collectivités territorialement concernées disposent d'un délai de 4 mois pour se prononcer. Au terme de cette période, 33 se sont déclarées favorables au projet de charte et 12 (Vannes Agglo et 11 communes) ont délibéré contre ou ne sont pas réunies pour délibérer.

A noter que le Conseil général du Morbihan s'est prononcé à l'unanimité en faveur du projet et que 5 EPCI sur 6 ont également voté pour.

Séance d'installation du Conseil général

La session plénière d'installation du Conseil général doit se tenir :

Judi 31 mars 2011

à partir de 14h30

à l'Hôtel du Département à Vannes

Cette session visera notamment à élire
le nouveau président du Conseil général

VIE DES SECTIONS

Centenaire de la Journée de la Femme Une belle soirée organisée par la section de Vannes

A l'occasion du Centenaire de la Journée Internationale de la Femme le mardi 8 mars, les femmes de la section vannetaise du Parti socialiste, soutenues par la Fédération du Morbihan, ont organisé une soirée culturelle au Palais des Arts.

Nous avons vécu un moment fort et émouvant. Après l'accueil de Thierry Normand, c'est Claude Jahier, Conseillère municipale à Vannes, qui a débuté la soirée avec une intervention pleine d'humour et des clins d'œil sur un passé pas si lointain, nous faisant ainsi mesurer tout le chemin parcouru par les femmes durant ces 60 dernières années et celui qui leur reste à parcourir pour parvenir à une véritable égalité femme/homme.

Ensuite, la Troupe du Manoir de St-Avé, sous la direction de Jacqy Kerneur, a évoqué avec force et émotion la vie et les engagements d'Olympe de Gouges qui fut guillotinée en 1793. Femme, révolutionnaire, lettrée, écrivaine, antiraciste avant l'heure, magnifiquement contemporaine par sa vision de la place de la femme dans la société. Elle a rédigé la Déclaration des droits de la Femme et de la Citoyenne principalement pour démontrer l'absence de la



Femme dans la Déclaration des Droits de l'Homme. La Troupe du Manoir a su avec grand talent, nous la faire revivre et avec elle son époque.

Huit Vannetaises de différentes nationalités ont lu 8 articles de cette Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne, chacune dans sa langue maternelle : Tchèque, Bulgare, Bretonne, Congolaise, Marocaine, Allemande, Française, Malgache. Elle nous ont fait vivre un moment magique, empreint de musicalité, de force, et démontrant ainsi l'universalité de ce combat pour l'égalité des Femmes et des Hommes.

Kaourintine Hulaud - Conseillère régionale a conclu la soirée par une intervention ancrée dans le temps présent mais aussi tournée vers l'ave-

nir. A travers quelques-unes de ses expériences personnelles et de son engagement politique, notamment auprès de Jean-Yves Le Drian, elle nous a rappelé qu'il est vital pour l'équilibre juste et démocratique de notre société, que les femmes soient mieux représentées et mieux défendues dans tous les domaines, qu'ils soient publics, entrepreneuriaux ou politiques.

Nous avons terminé la soirée par un pot de l'amitié très convivial et chaleureux.

Mais ce combat, commencé par une révolutionnaire en avance sur son temps il y a plus de deux cents ans et qui semble ne jamais connaître de fin, doit se poursuivre les 364 autres jours de l'année, ainsi que les années suivantes, jusqu'à ce qu'enfin une véritable égalité Femme/Homme soit devenue si naturelle pour notre société, que nous ne penserons plus à célébrer cette journée.

Dominique Roger
Section de Vannes



Les Jeunes socialistes du Morbihan

Nucléaire : Opportunisme politique ou problème d'appréciation de l'urgence ?

Face à la gravité de la situation que traversent les Japonais, le Mouvement des Jeunes Socialistes du Morbihan apporte son entier soutien à la population déjà lourdement affectée par les conséquences des séismes et du tsunami dévastateur. Elle connaît dorénavant l'incertitude devant les risques d'irradiation nucléaire et se prépare avec une étonnante sérénité à vivre des heures difficiles dans l'angoisse du confinement.

Près de 500 000 sinistrés dans le Nord Est du pays survivent dans des conditions météorologiques difficiles freinant les arrivées des denrées de première nécessité et le travail des secours et équipes spécialisées du monde entier, à la recherche de milliers de disparus.

Force est de constater que la France et plus particulièrement son gouvernement n'ont pas su trouver les mots justes face au désastre et ont conforté le discours de minimisation des risques. Le MJS 56 déplore les premiers propos notamment d'Eric Besson et NKM qui la semaine dernière semblaient ne pas prendre la mesure de la situation.

Nous déplorons également que les leaders écologistes montent à quelques jours des cantonales une cabale voulant faire croire aux français que le PS, l'UMP et le FN,

c'est pareil en matière de nucléaire ! La récupération politique d'un tel événement est indécente.

Alors que l'électricité française est à 80% d'origine nucléaire, nous ne pouvons pas du jour au lendemain complètement en sortir, ni même sur 20 ans. Le consensus existe à Gauche sur le développement des énergies "propres" et renouvelables ainsi que sur la création des emplois verts. Il nécessite également des moyens conséquents pour la recherche, le développement économique et surtout une cogestion concertée de la part de l'Union Européenne, de l'Etat des collectivités et des partenaires privés pour promouvoir un nouveau Mix énergétique dans notre pays.

Les jeunes socialistes tiennent à rappeler aux écologistes qu'ils n'ont pas le monopole des propositions sur le champ du développe-

ment durable. Notre génération particulièrement sensible à l'avenir de notre planète et à notre empreinte écologique se saisira du débat, notamment en vue des présidentielles de 2012, mais ne cautionne pas la stigmatisation des écologistes. Nous ne pouvons concevoir le dialogue entre forces politiques sur fond de menaces permanentes en brandissant l'appel au référendum sans en préciser ses modalités.

L'urgence pour le MJS 56 est bien d'agir sur la scène internationale pour venir en aide aux Japonais. Puis viendra le temps de la réflexion, de l'analyse et du débat sur le plan national. Enfin, sur le plan local, nous ne pouvons qu'encourager les différents acteurs dont les collectivités à diversifier les sources énergétiques.

Annaïg Le Moël

Journée internationale des droits des femmes

A quelques jours de la journée internationale du 8 mars en faveur des droits des femmes, je tenais à vous rappeler combien les politiques d'Egalité entre Femmes et Hommes étaient liées à l'enjeu de changer de majorité départementale les 20 et 27 mars prochains. En effet le Conseil Général, porte les politiques d'actions sociales et de soutien aux familles. Garde d'enfants, protection des mineurs, insertion, logement, lutte contre les violences intrafamiliales, sont autant de compétences obligatoires pour le Conseil Général qui impactent le quotidien des femmes.

Face à la précarisation de la société, il est important de se rappeler que les premières victimes de pauvreté sont en premier lieu les femmes et les enfants. Ce sont elles qui principalement subissent le sous emploi (temps partiel subit), les horaires atypiques, les écarts de salaire et la monoparentalité.

Le Parti Socialiste et notamment la Commission nationale Egalité ont fait le choix de porter pour ce 8 mars les 8 propositions suivantes :

- Un ministère des droits des femmes et l'Egalité des genres garantira la mise en œuvre et le suivi des politiques d'Egalité.
- Un objectif d'égalité salariale entre les femmes et les hommes avec de réelles sanctions pour les employeurs.
- Augmentation des cotisations patronales sur les temps partiels "subits".
- Promouvoir un service public décentralisé de la petite enfance.
- Promouvoir dans la sphère publique, le principe de Parité.
- Création d'un observatoire national sur les violences faites aux femmes.
- Proposer une contraception gratuite et anonyme pour les mineurs.
- Promouvoir l'éducation à la sexualité et au respect entre filles et garçons pour tous les élèves du CP à la Terminale.

Je réaffirme à cette occasion le soutien du PS du Morbihan aux femmes qui, de part le monde, souffrent des privations de liberté, de la censure, des extrémismes religieux et de la pauvreté.

Annaïg Sklaërenn LE MOËL
Secrétaire fédérale à l'Egalité

Les propositions des Jeunes socialistes pour les élections cantonales

Les Jeunes socialistes du Morbihan ont décliné leurs propositions pour les élections cantonales, qui portent sur les mesures à prendre en direction des jeunes, notamment sous la forme d'un tract distribué par certains candidats.

Vous pouvez retrouver les propositions des jeunes socialistes pour les cantonales sur le site www.mjs56.fr

Agenda

Premier secrétaire fédéral

Jeudi 17 mars - Lorient
UBS - Conseil de l'école d'ingénieurs
Réunion cantonale - Emile Jétain /
Jean-Yves Le Drian
Salon Terre - conférence inaugurale

Vendredi 18 mars - Lanester/Lorient/Ploemeur
Salon Terre - inauguration
Rencontre Turcs du Pays de Lorient
Réunion cantonale - Loïc Le Meur

Samedi 19 mars - Lorient
Cérémonie "Fin de la guerre d'Algérie"
Match FC Lorient - St-Etienne

Dimanche 20 mars - Lorient
Elections cantonales

Lundi 21 mars - Vannes
Conseil fédéral

Mardi 22 mars - Inzinzac-Lochrist
Rencontre avec le bureau de section

Mercredi 23 mars - Vannes
Cantonales - rassemblement départemental

Jeudi 24 mars - Lorient
UBS - audition Agence évaluation
de la recherche
Ouverture du Festival "Pêcheurs du monde"

Vendredi 25 mars - Lorient
Voile - soirée MOD 70

Dimanche 27 mars - Lorient
Elections cantonales

Lundi 28 mars - Vannes
Conseil fédéral

Mardi 29 mars - Lorient
UBS - Conseil de l'IUT
Présidence CG - vote sur "premier des socialistes"

Mercredi 30 mars - Lorient
Conseil municipal

Evelyne Henry nous a quittés

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès d'Evelyne Henry à l'âge de 74 ans. Evelyne a participé pendant plus de 25 ans à l'équipe de pliage du Rappel dans le sous-sol de la rue Auguste Nayel. Epouse de notre camarade Jacques Henry, qui a dirigé pendant de nombreuses années la section de Lanester et mère de Stéphane, elle laissera un grand vide auprès de tous ceux qui l'appréciaient. Tous ceux qui l'ont connue se souviennent d'une militante engagée et dévouée qui répondait présente à toutes les sollicitations pour donner un coup de main pour expédier un courrier ou pour plier notre journal. Toute l'ancienne équipe du Rappel qui voit petit à petit disparaître ses membres garderont au cœur le souvenir d'une femme dynamique et sincère qui aimait se retrouver avec ses amis, tous les jeudis, pour refaire le monde en s'activant au pliage et à la mise sous bande du journal. Bon nombre d'entre eux était d'ailleurs présents le jour de ses obsèques, mardi 1^{er} mars, en compagnie de tous ses amis.

A Jacques, à Stéphane et à toute leur famille, je tiens, en mon nom et en celui de toute l'équipe du Rappel, à leur présenter mes plus sincères condoléances et mon amical soutien dans cette douloureuse épreuve.

Jean Droual

ACTUALITÉS

Nicolas Sarkozy dans le Morbihan Odette Herviaux porte-parole des élus locaux

A l'occasion du déplacement de Nicolas Sarkozy dans le Morbihan, mardi 8 mars, une rencontre avec des parlementaires et des élus locaux a été organisée à Josselin. Dans ce cadre, ils lui ont fait part de leurs interrogations et de leurs inquiétudes quant à l'avenir de la décentralisation et de la démocratie locale que les réformes du Gouvernement remettent profondément en cause.



Au nom des élus socialistes et républicains, Odette Herviaux, Sénatrice du Morbihan, a tout d'abord dénoncé les fondements idéologiques particulièrement contestables qui guident l'action du Gouvernement dans la réorganisation territoriale et fiscale.

Les accusations injustifiées et démagogiques à l'encontre des élus locaux, dont la très large majorité remplit ses missions **benévolement, avec dévouement et responsabilité** (il n'est pas nécessaire de rappeler que les collectivités représentent moins de 10% de la dette nationale), ont aggravé le fossé qui sépare les citoyens de leurs représentants. De surcroît, la mise sous tutelle financière des collectivités par l'Etat, le

gel des dotations et l'affaiblissement de la solidarité nationale entraîneront la disparition d'un grand nombre d'initiatives locales que les collectivités ne seront plus en mesure d'accompagner.

Le Gouvernement assurait que ses réformes permettraient de réaliser des économies, d'alléger le mille-feuille territorial et d'améliorer sa lisibilité par les citoyens. Pour sa part, **Odette Herviaux a constaté une multiplication des entités, la confusion entre l'échelon régional et départemental et les coûts élevés engendrés par la modification des bâtiments qui accueilleront les futurs élus. Elle a malheureusement dû prendre acte du silence du président sur ces différents points.**

La sénatrice du Morbihan a ensuite regretté, en cette journée de la femme, le **recul historique de la parité** provoqué par la création du conseiller territorial et l'abandon du

scrutin de liste. A cet égard, la réponse du président, indiquant qu'il s'engageait à promouvoir l'élection des femmes dans les petites communes, n'est pas suffisante. **Notre République ne saurait en effet admettre une division sexuelle des mandats, réservant de fait les plus importants aux hommes.**

Odette Herviaux a conclu son intervention en rappelant le rôle essentiel des collectivités et de leurs représentants dans le développement et l'animation des territoires, au plus près des besoins des citoyens et dans l'intérêt général du pays. Une ambition dont le Gouvernement rend désormais la poursuite impossible par ses réformes à rebours du mouvement européen de dynamisation de la démocratie locale.

Odette Herviaux

La Croix-Helléan, le 9 mars 2011

Librement dit... A qui profite l'ignorance ?

Ceci est un cri d'alarme, sur les assurances de prêt pour maladie, chômage, invalidité, décès... Certaines personnes ou familles se retrouvent enlisées dans des difficultés financières (surendettement, prêts impayés, cartes révolving) suite à une maladie, une période d'invalidité, de chômage et n'ont pas toujours le conseil avisé du banquier, de l'assureur, de l'aide sociale ou autres, lorsqu'ils se retrouvent dans une de ces situations.

Il apparaît en effet que beaucoup ne font pas valoir leurs droits et manquent de conseil, alors qu'il est inclus dans le contrat du prêt une assurance (en général) les couvrant de ces risques. Ils ne connaissent pas les démarches à effectuer voir n'y pensent même pas.

Par exemple : au bout de minimum 90 jours consécutifs d'arrêt maladie, l'assurance du prêt couvre les échéances pendant la période d'invalidité...

voire reporte l'échéance dans certains cas (bien sûr certains prêts peuvent avoir d'autres conditions mais la généralité est celle dont je vous parle).

Où est le conseil ? Comment peut-on laisser les personnes autant en difficulté et cultiver cette ignorance ? Est-ce normal, que les gens se retrouvent encore plus enlisés et contraints de déposer, pour certains, un dossier de surendettement à la Banque de France, sans qu'en amont on leur aie dit (ni leur propre banque, ni la Banque de France...) : "**faites marcher votre assurance de prêt d'abord**".

Souvent, ce sont des personnes qui éprouvent des difficultés à réaliser leurs démarches administratives par exemple, pour diverses raisons (perte d'autonomie, illétrisme...). La sens de cette assurance contractée en même temps que le prêt n'a pas toujours été bien comprise, voir pas expliquée par-

fois. Mais il existe aussi des personnes qui ne pensent à mettre en oeuvre cette assurance qu'en cas de décès, alors qu'elle concerne d'autres risques.

A qui profite tout cela ? Imaginez si tous faisaient appliquer leurs droits ... et demandaient aux assurances, aux banques, d'utiliser ce droit ! Chez qui serait la crise ? Le client ou l'assureur ?

Je vous laisse y réfléchir ! Jamais un mot dans la presse ! Mais c'est un scandale que d'entretenir cette ignorance et de laisser ces familles s'enfoncer dans leurs difficultés financières !

J'appellerais cela un défaut de conseil !

Stéphanie Le Squer
Secrétaire Fédérale à la Famille et la Petite Enfance

Le Rappel du Morbihan



Propriété de la Fédération du Parti Socialiste du Morbihan

Directeur de la publication : Gwendal Rouillard ■
Directeur délégué : Jean Kerguelen ■ Rédacteur en chef : Tugdual Gautier ■ Rédaction, composition : 77, bd Léon Blum - 56100 Lorient ■
Tél.: 02 97 84 84 55 ■ Télécopie : 02 97 84 82 14 ■
Courriel : lerappel@morbihan@wanadoo.fr ■
ISSN : 0996-1623 ■ N° CPPAP : 0610 P11474 ■
Impression : IBB - Parc de la Bienvenue Rue Jules Verne - 56530 QUÉVEN ■

Rejoignez le Parti Socialiste

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Courriel :

Je souhaite être invité aux réunions du Parti socialiste

Je souhaite adhérer au Parti Socialiste

Parti Socialiste - 77, bd Léon Blum - 56100 Lorient • Tél. : 02 97 84 84 55

Télécopie : 02 97 84 82 14 • Courriel : fede56@parti-socialiste.fr

Site Internet : www.ps56.fr